



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX02100390500174-07TPE01

MENAGE ET SERVICES
24 RUE GUSTAVE LARROUMET
46000 CAHORS

Facture du 21/01/2026
n° 10244216523



Electricité

Montant Hors TVA	313,01 €
Montant TVA (payée sur les débits)	62,60 €

Facture TTC 375,61 €

Montant total à payer (TTC) 375,61 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 21/02/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vous avez attesté être éligible aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRVe). Vérifiez que vous remplissez toujours les critères d'éligibilité, précisés au verso de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 8787717897
Compte commercial : 2020002782502

Informations d'adressage de facture
SIREN : 890073869

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **375,61 €**
à partir du : **05/02/2026**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00709565133 XX



Facture du 21/01/2026 n° 10244216523

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		247,28 €
Fourniture		247,28 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		56,73 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		3,43 €
Accise sur l'Électricité		53,30 €
Services (HT)		9,00 €
Services		9,00 €
Total Hors TVA		313,01 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	62,60 €
TVA à 20,00% Autres (1)	9,00	1,80 €
TVA à 20,00%	304,01	60,80 €
Total TTC facturés sur la période		375,61 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou

www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Critères d'éligibilité aux TRVe :

Sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité :

- Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation
- Les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'€. Si vous ne respectez plus ces critères, vous devez souscrire une offre de marché auprès du fournisseur de votre choix.

Résiliation

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment sans préavis.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2025

Montant total facturé : 2255,22 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 227,29 € HT, dont montant consommation Electricité : 1270,45 € HT, dont montant des services : 0,00 € HT